

Face à J-C Decaux et ses sbires... la meilleure solidarité, c'est l'attaque !

Au sujet des vagues répressives suite aux destructions de panneaux publicitaires 'JC Decaux' à Besançon.

Le 18 novembre 2013, deux personnes sont inculpées dans le cadre des destructions de publicités qui ont eu lieu à Besançon entre 2011 et 2013.

Après 24 heures de garde-à-vue et perquisitions à leurs domiciles, ils ont été mis en examen avec contrôle judiciaire (interdictions de quitter le territoire national et de rentrer en contact, obligation de se rendre une fois par mois au commissariat central de Besançon).

Ces deux inculpations font suite à l'arrestation d'une personne pour la destruction de deux « sucettes » dans la soirée du 21 juin 2013. Les flics ont pu compter sur l'appel au 17 d'un citoyen du haut de son immeuble. Durant ses 48 heures de GAV et outre le fait qu'il s'est lui-même balancé en avouant 50 destructions, il a fini par cracher deux blazes devant les flics. La poukave Nouma Friaïsse a mâché le travail de la police. Il s'agit de prévenir celles et ceux qui seraient amené-e-s à le rencontrer, sachant qu'il a fait plusieurs passages sur la ZAD de Notre-Dame des Landes, notamment lors des assauts de la police en avril 2012. Cette collaboration avec la police ne lui a évidemment pas permis d'esquiver la machine judiciaire, écopant la même mise en examen que les autres.

Parmi les trois inculpés, seul B. est resté silencieux face à la police. L'enquête, initiée par la juge d'instruction Meyer, est en cours et à l'heure actuelle, aucun dossier n'a été envoyé à son avocat. Ne rien avouer et garder le silence face à l'ennemi restent la meilleure arme pour tou-te-s celles et ceux qui seraient entre ses griffes.

Ces dernières années, les médias locaux puis nationaux, en bons chiens de garde de l'Etat et du capitalisme, ont relayé ces sabotages de manière éparse en les marginalisant, psychiatisant les « casseurs » (qui seraient des « malades mégalo-maniaques qui en voudraient personnellement à Jean-Claude Decaux » pour *l'est républicain*) et en minimisant les dégâts - qui depuis 2008 s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros (et qui continuent de grimper depuis ces trois inculpations, notamment lors de la nuit de GAV du 18 au 19/11/2013): l'entreprise n'a jamais communiqué à ce sujet, bien qu'en interne elle ait tenté de parer à ces attaques en changeant l'infrastructure des panneaux (passant du verre au plexiglas), et également en exploitant ses agents en pleine nuit, puis en mettant la pression sur les forces de l'ordre, comme en atteste les demandes de renseignements de la police auprès des personnes interpellées pour possession de stup' ou bien les veillées de la BAC à proximité des panneaux publicitaires sur les grands carrefours de la ville...

Les forces répressives à propos de ces multiples attaques ne sont évidemment pas restées passives ces dernières années à Besançon: Le 11 octobre 2011, des compagnons anarchistes sont perquisitionnés à leur domiciles: certes sans suites judiciaires mais avec la volonté affichée d'accentuer surveillance et harcèlement sur celles et ceux qui combattent ce monde d'argent et d'autorité.

La publicité est un des nombreux instruments de la domination pour maintenir l'oppression du fric sur nos vies et tenir la population en laisse par la consommation de masse à l'instar du travail. Elle est la vitrine du capital dans l'espace urbain et les transports.

Les attaques contre la pub sont anonymes et diffuses selon les possibilités du moment: lors de manif émeutières, comme le 22 février 2014 à Nantes, à Paris suite à la mort de Clément Méric, en Turquie lors de l'insurrection partie de la place Taksim d'Istanbul à l'été 2013, et partout à travers le

monde lorsque des révoltes urbaines éclatent contre le pouvoir et ses serviteurs. Parfois, les organes de communication du pouvoir relaient ces attaques nocturnes quand ça commence à faire de gros dégâts pour la société, comme par exemple il y a quelques temps à La Rochelle, Niort, Angers ou encore à Liège (en Belgique) ... Ces coups portés aux portes-feuilles des riches peuvent être réalisés de diverses façons: par la destruction de la vitre des panneaux et de leurs mécanismes internes (lumières et systèmes de rotation) ou encore par le feu quand il s'agit de façades en plexiglas. Fin mars 2005, on se souvient de l'attaque aux molotovs et au jerricane d'essence qui avait visé l'entreprise Decaux (http://cettesemaine.free.fr/spip/imprimersans.php3?id_article=12)

Chacun-e sait que cette entreprise s'est enrichie grâce à la publicité en collaboration avec les mairies et l'Etat, lui fournissant des espaces et la gavant de subventions pour étaler ces panneaux petits ou grands partout en France (puis en échange s'engagent à fournir des abris-bus). Elle est implantée dans plus de 56 pays à travers le monde, dont la Belgique depuis 1967, le Portugal depuis 1972, l'Allemagne depuis 1978, le Royaume-Uni depuis 1982, la Suède depuis 1989, l'Espagne depuis 1990, la Russie depuis 1995, l'Australie depuis 1997, le Brésil depuis 1998, l'Italie depuis 1999 et récemment en Israël, au Chili, en Chine... (Toutes prises de contacts avec JC Decaux dans chaque pays où elle est implantée, c'est par là: [hXXp://www.jcdec_aux.com/fr/Le-groupe-JCDecaux/Implantations](http://www.jcdec_aux.com/fr/Le-groupe-JCDecaux/Implantations)).

Seulement, cette pourriture Decaux ne limite pas ses activités à la pub mais à l'ensemble du mobilier urbain. Ainsi, l'entreprise de comm' s'est lancée dans le vélo « libre-service » en créant la filiale Cyclocity, principalement implantée en France: la première ville à s'en être équipée a été celle de Lyon en 2005 (« Vélo'v »), Paris en juillet 2007 (« Vélib' ») puis Toulouse (« Vélo Toulouse »), Nantes (« Biclo »), Amiens (« Velam »), Rouen (« Cyclic »), Besançon et Mulhouse (« Vélocité »), Nancy (« Vélostan'lib »), Cergy-Pontoise (« Vélo2 »), Créteil (« Cristolib' »), Marseille (« Le Vélo »). Ces moyens de transport labellisés *écolo branché*, permettent aux bobos de se rendre à leur travail tout en étant fliquer lors de leur déplacement. Ces joujous du capitalisme vert correspondent parfaitement aux processus de gentrification que mènent l'Etat et les mairies - les emplacements pour implanter ces bornes cyclocity ne sont pas choisis au hasard: quartiers aisés, zones commerciales, quartier « culturel pour bobos-branchés » ou en cours d'embourgeoisement...

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, l'entreprise Decaux - par le biais de sa filiale Cyclocity, dont le siège se situe 29, allée du Mens à Villeurbanne (69100) - fait également son beurre sur le dos des prisonniers, en les exploitant gratuitement dans ses ateliers de réparation. L'esclavagiste Decaux bénéficie de la collaboration de l'Etat pour avoir de la main-d'oeuvre venue tout droit des tribunaux, notamment pour celles et ceux condamné-e-s pour vols et/ou dégradations. Mais cette information sortie dans la presse mainstream n'est pas restée sans réponse: des centaines de vélib' ont été sabotés à Paris en avril (<http://nantes.indymedia.org/articles/29316>) et mai 2014 (voir ici: <http://nantes.indymedia.org/articles/29440> et là: <http://nantes.indymedia.org/articles/29504>)

Ces attaques sont simples, reproductibles, et peuvent être menées partout car cyclocity gère les parcs à vélos au niveau mondial: en Belgique (Bruxelles et Namur), en Espagne (Cordoue, Valence, Séville, Santander, Gijon), à Vienne (Autriche), au Luxembourg, à Brisbane (Australie), etc...

Decaux est loin d'être intouchable et les cibles ne manquent pas.

Frappons à tout moment et en tout lieu Decaux et les mairies qui l'engraissent !

A nous de ne pas rester les bras croisés car, face à la répression, la meilleure solidarité reste l'attaque !